



Module Ornithologie 2025

Les oiseaux sont partout et présents toute l'année. Aller à leur rencontre dans leurs milieux de vie provoque des émotions uniques et parfois même, suscite des vocations ! Ces 2 jours vous apporteront les bases sur l'avifaune, telles que la reconnaissance visuelle et auditive des oiseaux ou encore leur rythme annuel, et vous apprendront comment transmettre ces connaissances auprès de vos publics.



Dates

Jeudi 6 et vendredi 7 mars 2025

14 heures de formation



Coût de la formation

Individuel.le : 196 €

Formation continue : 840 €

Remise adhérent.e individuel.le : -10 %



Lieu de la formation

Maison de la Nature et de l'Arbre

14, ruelle des Ménagères

92190 Meudon



Publics cibles

Animateurs.trices,
médiateurs.trices, scientifiques,
chargé.e.s de mission
environnement, salarié.e.s en
reconversion professionnelle.



Conditions d'accueil

Pas d'hébergement sur place (liste d'hébergements aux alentours disponible sur demande). Les repas sont à la charge du stagiaire.

Pour toute demande sur les particularités et les adaptations des formations, ou si vous êtes en situation de handicap : contactez Jeanne Grégoire, référente handicap.

formations@graine-idf.org



Prérequis souhaitables

Aucun prérequis n'est demandé en ornithologie, mais il faut être en capacité de concevoir une animation.



graine
île-de-france

Le Graine Île-de-France est un organisme de formation déclaré, référencé datadock et certifié Qualiopi.



Avis sur la formation / Témoignages

Ce que vous pensez de nous :



Accueil

100 % des répondant.e.s ont été satisfait.e.s de l'accueil en 2024.



Contenus de la formation

100 % des répondant.e.s ont été satisfait.e.s du contenu de la formation en 2024, dont 51,5% de participant·e·s très satisfait·e·s.



Compétence des intervenant.e.s

100% des répondant.e.s ont été satisfait.e.s des compétences des intervenant.e.s en 2024, dont 52% de participant·e·s très satisfait·e·s.

Ce que vous dites de nous :



Formation très complète. Décryptage des chants d'oiseaux passionnant. Formatrice très à l'écoute ! Un beau moment d'échanges entre professionnels de l'animation.



*Valérie Calani – Animatrice nature chez Faune Alfort.
Participante du module 2024.*



Programme détaillé

Objectifs de la formation

- Acquérir une méthode reproductible pour identifier les oiseaux ;
- Techniques d'identification d'une espèce : morphologie, comportement, habitat et aire de répartition, le vol, le chant ;
- Apprendre à transmettre les notions de base de l'ornithologie ;
- S'exercer à l'observation sur le terrain, avec l'utilisation de jumelles et de guides ;
- Être en capacité de concevoir et mener des activités de découverte des oiseaux.

Contenus

- Identifier les oiseaux : déroulement de la méthode d'identification avec les groupes familles, portraits robots ;
- Exercices d'identification ;
- Fiche d'observation ;
- Utilisation des guides "Débuter en ornithologie" et "Guide ornitho" et de jumelles ;
- Sorties d'observation et mise en pratique ;
- L'année de l'oiseau et les thématiques qui peuvent être abordées en animation selon la saison ;
- Écologie des oiseaux ;
- Activités ludiques à expérimenter ;
- Création d'activités pédagogiques sur les oiseaux ;
- Les aménagements favorables.

Méthodes pédagogiques et techniques d'animation

- Méthode participative
- Approche ludique
- Approche cognitive
- Approche expérimentale

Supports employés

- Pochette pédagogique
- Jumelles et guides
- Diaporama
- Fiche d'observation
- Outils pédagogiques

Modalités d'évaluation

Fiche d'évaluation en étoile



Formatrice

Aurélie Proust

Animatrice nature
chargée de programmes
de la LPO Île-de-France
(75)



La structure qui accueille la formation

La Maison de la Nature et de l'Arbre de Meudon vous accueille pour ce module de formation.

La Maison de la Nature et de l'Arbre, structure gérée par Grand Paris Seine Ouest (GPSO), a pour mission de sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté.

Y sont proposés toutes les semaines des ateliers autour du développement durable et de l'écocitoyenneté, à découvrir seul ou avec sa famille ou des amis : jardinage, reconnaissance de la faune et de la flore du territoire, sensibilisation aux incivilités, tri des déchets, adaptation au changement climatique...



Accès :

Maison de la Nature et de l'Arbre, 14 ruelle des Ménagères, 92190 Meudon

Accès par la rue Charles Infroit, face à la piscine

- RER C : arrêt Meudon Val Fleury
- BUS : 162, 169, 289 : arrêt Meudon Val Fleury

Hébergement

Des hébergements privés sont présents dans les environs et accessibles à pieds.
Liste des hébergements disponibles sur demande auprès de Jeanne Grégoire :
jeanne.gregoire@graine-idf.org



Délais d'accès à la formation

Validation de votre inscription - formation individuelle (vous financez vous-même votre formation)

- Si vous êtes adhérent.e, merci de bien vérifier si vous êtes à jour de votre cotisation ! Dans le cas contraire, vous ne bénéficierez pas de votre remise de 10 %.
- Pour confirmer votre inscription, il est nécessaire de nous faire parvenir un chèque d'arrhes correspondant à 40 € par jour de formation.
- Une fois votre chèque reçu, nous vous enverrons votre convention de formation.

Validation de votre inscription en formation continue (votre formation est financée par votre employeur.euse)

- Nous vous éditons un devis à nous retourner tamponné et signé, puis nous vous enverrons votre convention de formation.
- Si votre employeur est une collectivité, veuillez nous adresser un bon de commande (ou le numéro d'émission) avant la validation de votre inscription.

Nous vous prions de vous assurer de nous renvoyer ces documents au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Ensuite, avant la date de la formation, nous vous ferons parvenir par email un questionnaire des attentes, une convocation, ainsi que toutes les informations pratiques (date et lieu de rendez-vous, matériel nécessaire, etc.).

Annulation de la formation

- Dans le cas où une formation serait annulée, nous vous en informerions dans un délai maximum de 15 jours avant la date de début (sauf cas de force majeure) par courriel ou téléphone. Les arrhes correspondantes seraient alors détruites.
- Dans le cas où vous souhaiteriez annuler votre inscription, vous devez nous en avertir 30 jours avant le début de la formation (sauf cas de force majeure). Dans le cas contraire, nous conserverons les arrhes versées.